



Consultation

Promesse de convention d'occupation du domaine public relative à la construction et à la gestion d'immeubles photovoltaïques

DATE LIMITE DE REMISE DES PLIS :

21/02/2025 à 12h00

Dans le cadre de la transition énergétique, Le SYSTOM des Pyrénées souhaite disposer :

- D'un Hangar structures bardé sur 3 côtés et couvert, d'environ 90 mètres de long sur 21 mètres de large, équipé de panneaux photovoltaïques, ayant pour finalité de permettre au SYSTOM d'abriter une flotte importante de véhicules lourds et de matériel et notamment :
- 5 ensembles porteurs et remorques : hauteur environ 3.80m ; longueur d'environ 18.5 m ; poids à vide d'environ 20 tonnes ;
- 5 camions grue : hauteur 3.80 m environ ; longueur 12 m environ ; poids 17 tonnes environ ;
- 3 ensembles tracteur routier et semi-remorque : hauteur 4 m maximum ; longueur 18 m environ ; et poids à vide 15 tonnes environ ;
- Un lot de bennes (environ une dizaine) avec une emprise au sol de 2.5mx6 m ; pour un poids à vide estimé par benne à 2,4 tonnes.

A ces fins, le syndicat envisage d'autoriser un tiers à construire et exploiter ce projet photovoltaïque.

La présente promesse a pour objet de conférer au bénéficiaire, la possibilité de signer une convention d'occupation temporaire du domaine public relative à la construction et à la gestion d'immeubles produisant de l'électricité par le biais de l'énergie radiative.

L'autorisation d'occupation temporaire n'étant pas assujettie au versement d'un loyer, l'attention sera portée sur la qualité des bâtiments, leur adéquation aux pratiques proposées.

Lieu d'exécution des prestations : ZAC OUEST OZE - 759, route du Circuit 31800 Saint-Gaudens